MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

FAYL-BILLOT
FORMATIONS PROFESSIONNELLES NATURE

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de FAYL-BILLOT

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Validation des Acquis de l'Expérience : VAE
Tous diplômes ou titres du Ministère de l'Agriculture

Version du 03/11/2021

C.F.P.P.A. de Fayl-Billot
24, rue Georges Darboy – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90 - Fax : 03.25.88.19.75
E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr et ecoledevannerie@wanadoo.fr
Site : https://lpahorticole.faylbillot.fr
N° SIRET : 195 207 410 000 26 - NDA : 21 52 P 000 152

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE *L'Europe s'invente chez nous*

l'Europe s'engage en Grand Est

UNION EUROPÉENNE Fonds social européen

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Objectifs de la VAE :

La VAE valorise votre expérience sociale, personnelle et professionnelle.
C'est un moyen d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences et d'accéder à une qualification pour faciliter votre évolution professionnelle.
La VAE permet d'obtenir un diplôme du CAP au BTS

Programme :

Le programme est adapté à la durée de l'accompagnement : ci-dessous un programme type.

L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de demande de validation.

1. Mise en place d'un échéancier : avec l'accompagnateur.trice, définition d'un calendrier de travail, qui pourra s'adapter à l'organisation personnelle du stagiaire
2. Aide à la compréhension puis à l'appropriation du dossier de validation : les explications de l'accompagnateur.trice vous aideront à comprendre les attendus du jury et à vous lancer dans l'écriture
3. Présentation du référentiel du diplôme visé : l'accompagnateur.trice vous fournira des repères sur le contenu du référentiel pour vous permettre de bien cibler vos expériences
4. Exploration des expériences : lors d'entretiens oraux, vous serez amené(e) à raconter/décrire vos expériences pour choisir les activités les plus pertinentes au regard du diplôme.
5. Description et analyse des activités présentées au jury : pour chaque activité retenue, l'accompagnateur.trice vous aidera à focaliser sur les points significatifs qui démontrent votre compétence. Il vous aidera aussi à mettre en mots votre expérience et à organiser votre écrit au sein des rubriques du dossier de validation.
6. Rédaction progressive du dossier : vous aurez à rédiger votre dossier : travail personnel de description et d'analyse de vos activités. L'accompagnateur.trice vous aidera à mettre en mots et expliciter vos activités. Votre dossier sera lu au fur et à mesure et des suggestions pourront être apportées pour aboutir à une formulation qui aura du sens pour vous et qui sera plus en lien avec le référentiel du diplôme.
7. Préparation à l'entretien avec le jury : votre accompagnateur.trice expliquera l'objectif, le cadre et le déroulement de l'entretien. Il vous conseillera sur la façon d'appréhender les questions du jury. *Vous participerez à une simulation d'entretien. Des experts du diplôme pourront être mobilisés.*

NB : En aucun cas, l'accompagnement ne consistera à écrire le dossier de VAE à la place du candidat
L'accompagnateur.trice s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

Modalités pédagogiques :

- Entretiens individuels avec un.e accompagnateur.trice (habilité.e par le Ministère de l'Agriculture)
- Accompagnement sur la méthodologie du dossier
- Simulation d'entretien oral

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité de la DRAAF
- Maitriser la lecture et l'écriture
- Bases du traitement de texte

Public concerné :
Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise ayant à minima un an d'activité, bénévole dans le secteur du diplôme

Durée de l'accompagnement : de 14 heures à 24 heures

Tarifs : 90 euros de l'heure d'accompagnement
La phase en amont de l'accompagnement qui s'appelle phase de conseil est gratuite

Financement :
Compte Personnel de Formation
Prise en charge possible en fonction du statut : Pôle Emploi, OPCO

Rémunération : non prévue

Evaluation de l'atteinte des objectifs : C'est le jury qui décide de l'atteinte des objectifs : totale, partielle ou on atteinte

Mode de validation : diplômant

Déroulement : accompagnement possible tout au long de l'année

Satisfaction des stagiaires	pas d'accompagnement en 2020
Réussite au diplôme	-
Insertion professionnelle	-

Inscription et renseignements :
Contacter le CFPPA par mail ou par téléphone

Un centre public de formation avec pour missions

De former aux métiers

- de l'aménagement paysager (, jardinier paysagiste, architecture végétale à base d'osier, espaces verts, …)
- de la vannerie
- de l'osiériculture
- du paillage de sièges
- du cannage de sièges
- du maraîchage biologique

De travailler en étroite collaboration avec les professionnels

- L'Union Nationale des Entreprises du paysage (UNEP)
- Le Comité de Développement et de Promotion de la Vannerie (Haute-Marne)
- Le Syndicat des Osiériculteurs Français
- Le Syndicat des Vanniers Professionnels Français
- Le Groupement des Agriculteurs bio de Haute Marne (GAB)
- La Fédération Régionale de l'Agriculture bio de Champagne Ardenne (FRAB)
- L'ARDEAR (Grand Est) (Association pour le développement d'une agriculture paysanne)
- La Mission métiers d'Art Grand Est

De participer à la dynamique de territoire du sud Haut-Marnais

- par son implication dans la vie du territoire
- par sa mise à disposition de locaux

De rayonner en France et à l'étranger

Formations pour :

- la métropole
- l'Outre-mer
- l'Europe (Suisse, Belgique, Espagne, Allemagne, Pologne…)

Et qui bénéficie des financements

- des entreprises
- des Conseils Régionaux
- de l'Etat via le Pôle Emploi
- des Organismes collecteurs de fonds de formation - Opérateurs de Compétences (OPCO)

Le CFPPA c'est aussi …

Des formations de longue durée diplômantes

- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole «Jardinier Paysagiste» (9 mois)
- Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Osiériculture Vannerie (10 mois)
- Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Maraichage Biologique (10 mois)
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Vannerie (10 mois)

Des formations de courte durée

- En Architecture Végétale (utilisation de l'osier vivant ou stabilisé pour des décors de jardins)
- En Vannerie (initiation et perfectionnement)
- Une Université d'été de la vannerie : une offre de formations variées sur 4 jours (début juillet)
- En Paillage de sièges
- En Cannage de sièges
- En jardinage bio
- En aménagements paysagers

Des formations individualisées

qui s'articulent à partir du projet des bénéficiaires en lien avec les domaines de compétences du CFPPA.

De l'accompagnement à

- la VAE : Validation des acquis de l'expérience

Des formations pour les publics en insertion

- en espaces verts
- en maraichage biologique

Des locaux et installations spécifiques accessibles pendant la formation :

- Un atelier Jardin Espace Vert (sur le site de l'Exploitation) et un plateau technique sur l'établissement
- Un atelier d'agroéquipement (sur le site de l'Exploitation)
- Une serre de maçonnerie paysagère
- Un Centre de Documentation et d'Information
- Une salle informatique

Un centre de formation engagé dans une démarche Qualité :
Le CFPPA de Fayl-Billot a prouvé son respect des 21 indicateurs de qualité définis par la loi en obtenant la certification Datadock sous le numéro 0036072.
Le CFPPA est en préparation de la certification AFNOR en vue de respecter les engagements de service Référentiel 132 QUALIFORMAGRI pour le 01/01/2022

La possibilité de louer une chambre pendant le temps de la formation

La possibilité d'avoir accès à la restauration collective (hors week-end et vacances scolaires) ou à une petite cuisine

… et une équipe à l'écoute de vos attentes

Plan d'accès à l'EPLEFPA de Fayl-Billot

(Lycée, CFPPA et Exploitation)

Site « **Lycée** » 5, ruelle aux loups 52500 FAYL-BILLOT

Accès Administration Lycée, CDI, Salle des Rosiers

Accès par la Nationale 19

Accès par la Nationale 19

Accès Restauration

Site « **Ecole de Vannerie** »

Accès Pavillon
Hébergement, ateliers, cuisine des stagiaires,
Salle de l'éclisse

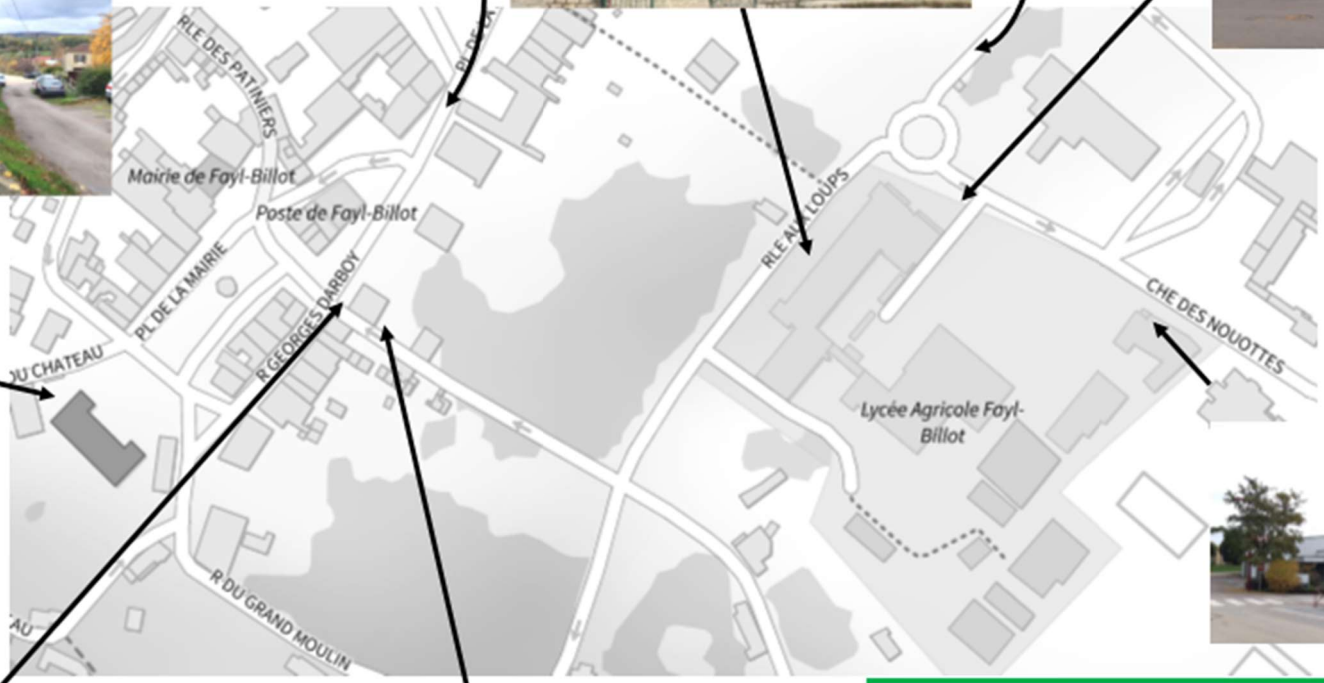

Site « **Exploitation** »

Accès serres, vente osier, légumes, fleurs, pépinière, plants…
Salle de l'Exploitation
Atelier d'agroéquipement,
Atelier Jardin Espaces Verts

Site « **Maison DARBOY** »

CFPPA 24 rue Georges Darboy
Accueil, administration, hébergement,
Salle Maison Darboy

Site « **Maison DARBOY** » Accès PMR

Accueil :
Accès par l'arrière du bâtiment

Accès :

- En voiture : par la Nationale 19 depuis Langres ou Vesoul, parking sur la place de la Mairie
- Par le train : le train dessert la gare de Culmont-Chalindrey (à 14 km de Fayl-Billot). Il existe un service de transport à la demande pour se rendre en gare ou en repartir (3€ par trajet). Horaires et réservation sur https://linggo.fr/mobilite-gares ou au 0 800 330 130.